

DEUXIEME PARTIE
LES TRAVAILLEURS MINIERS (1925-1950) ET LES PREMIERES
TENTATIVES DE SYNDICALISATION (1933-1943)

A) LES TRAVAILLEURS MINIERS, PROVENANCE, NOMBRE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL: QUELQUES DONNEES 1925-1950

Des centaines, puis des milliers de travailleurs arrivent dans la zone de la Faille de Cadillac à la nouvelle du "boom" minier. L'idée d'aventure et la possibilité de faire facilement fortune agissent comme des aimants à la suite du "rush" de Rouyn de 1923. Bien vite, toutefois, les sociétés minières acquièrent presque tous les droits miniers. La seule possibilité qui demeure alors, beaucoup moins attirante celle-là, c'est le travail salarié dans les mines.

Les premiers travailleurs arrivent du Nord ontarien. Ces travailleurs spécialisés, anglophones pour la plupart, viennent creuser les puits et construire les installations minières. Ils sont suivis, avec l'entrée en production des premières mines à la fin des années vingt, des "Fros" (Foreigners). Ces immigrants européens arrivent dans les districts miniers du Bouclier canadien après avoir travaillé à la construction des chemins de fer. Ils forment la masse des mineurs de fond. Ils sont majoritaires dans l'Abitibi-Témiscamingue minier jusqu'au

milieu des années trente. Ils demeurent par la suite fort nombreux, en particulier dans les mines les plus anciennes. Puis on assiste avec la crise économique à l'entrée massive des Canadiens français dans les mines. Ils arrivent du Vieux-Témiscamingue ou désertent tôt les nouvelles paroisses de colonisation créées par les plans Gordon et Vautrin. Ils remplacent les centaines de travailleurs étrangers expulsés du district de Rouyn à la suite de la grève de l'été 1934 à la mine Noranda. Beaucoup d'ouvriers quittent les mines de la région vers 1940 pour les usines de guerre. De nouveau les Canadiens français viennent combler ces départs. Ils forment dès lors le groupe de travailleurs le plus nombreux, principalement dans les districts miniers récents (Val d'Or, Malartic, Cadillac) et dans les mines isolées en milieu rural (Normétal, Belleterre). Ces nouveaux arrivants ne suffisent pourtant pas à freiner l'exode vers les usines des grands centres du pays. Les mines, pour faire face à la pénurie de main d'oeuvre, puisent à la fin de la guerre dans l'immense réservoir des personnes déplacées par la guerre en Europe. Une seconde génération de travailleurs immigrants, totalement différente de celle des années 1920, arrive dans les mines à la fin des années 1940. ⁴⁹⁻

49- R. Blanchard, L'Ouest du Canada français. Province de Qué-

La main d'oeuvre minière de la région demeure donc durant ces années très hétéroclite et mobile. Elle est en constante transformation. La syndicalisation des travailleurs en sera d'autant plus ardue.

Le tableau de l'évolution numérique de cette main d'oeuvre durant la période n'a pas encore été établi. Nous n'avons trouvé que quelques chiffres fragmentaires. 8,000 hommes travaillent dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue en 1937. Le sommet est atteint en 1942 avec 10,000 travailleurs. Le nombre d'ouvriers tombe ensuite à 7,900 en 1944. Il manque à la fin de la guerre 2,000 hommes pour répondre aux besoins des mines. La Noranda en réclame 600 à elle seule. L'arrivée de travailleurs immigrants à partir de 1947 vient partiellement combler ces besoins. On dénombre 9,156 travailleurs miniers en 1951. Ils forment alors 20% de la main d'oeuvre régionale. 50-

50- bec, 2 vol. Vol. 2: Les pays de l'Ottawa, L'Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Beauchemin, 1954, pp. 292-293. La Gazette du Nord, vol. 19, no. 40, 1938, p. 3; R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., p. 291; Rouyn-Noranda Press, vol. 14, no. 33, 1946, pp. 1,4; Conseil de développement social du Nord-Ouest québécois, Dossier social du Nord-Ouest québécois, Rouyn, 1970, p. 26.

Nous devons nous contenter de chiffres encore plus incomplets et approximatifs pour l'évolution de la main d'oeuvre des principales mines: ⁵¹⁻

Mines	Avant 1940	1941	1948
Noranda	1,800 (1936)	1,929	1,141
Beattie	220 (1936)	391	310
Waite-Amulet	-----	365	300
Lamaque	225 (1936)	-----	287
Sigma	340 (1938)	-----	333
Malartic Goldfields	-----	290	318
East Malartic	391 (1938)	435	395
Canadian Malartic	200 (1935)	246	249

Noranda Mines Limited se détache encore ici nettement des autres mines de la région. C'est la seule mine à compter plus de mille travailleurs pendant toutes ces années. ⁵²⁻

51- R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., p. 292; Rouyn-Noranda Press, vol. 4, no. 12, 1936, p. 5, vol. 6, no. 28, 1938, p. 9.

52- Les autres grandes mines (East Malartic, Lamaque, Sigma et

Nous rencontrons les mêmes difficultés lorsqu'il s'agit d'analyser l'évolution des salaires. Evelyn Dumas nous donne certains chiffres pour 1930 dans le district de Rouyn: \$0.60/h. pour un mineur, \$0.53 pour un assistant-mineur et \$0.43 pour un ouvrier de surface.⁵³⁻ Une compilation du journal Le Métallo nous fournit l'évolution suivante pour les mineurs de cuivre: \$0.60/h. en 1936, \$0.63 en 1940 et \$1.08 en 1949.⁵⁴⁻ Le seul tableau complet que nous possédons finalement concerne la mine Noranda pour l'année 1944. Les mineurs gagnent alors de \$0.68/h. à \$0.95 selon les catégories, les ouvriers de surface de \$0.55 à \$0.80, ceux de la fonderie de \$0.54 à \$0.83 et ceux du concentrateur de \$0.57 à \$0.75. Les ouvriers de département mécanique et d'électricité gagnent de \$0.55 à \$0.98. Le salaire des contremaîtres varie de \$0.76 à \$1.22. La journée de travail est alors de 8 heures sauf à la fonderie où elle dure 9 heures.⁵⁵⁻

Waite-Amulet), même en produisant à pleine capacité ne peuvent employer plus de 700 travailleurs, sauf la Malartic Goldfields équipée pour en accueillir 1,200. R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., p. 292.

53- E. Dumas, Dans le sommeil de nos..., p. 26

54- Le Métallo, vol. 12, no.4, septembre 1976, p. 7

55- Noranda Mines Limited, Schedule of Hourly Wages as at May 1, 1944, Archives publiques du Canada, RG-27/452-289.

Le résultat de nos recherches à ce niveau s'avère plutôt maigre. Nous ne pouvons dresser de tableau éclairant l'évolution des salaires nominaux et réels dans le secteur minier de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le travailleur des mines de la région effectue un métier dangereux, particulièrement durant les années 1920 et 1930. Les compagnies minières exploitent durant ces années les gisements tout en construisant leurs installations. Les mesures de sécurité sont pratiquement inexistantes. Elles s'améliorent à partir du milieu des années 1940 sous la pression des syndicats et des législations gouvernementales. 292 ouvriers perdent la vie dans les mines de 1925 à 1950.⁵⁶⁻ Cela représente plus de 60% des morts dans les mines du Québec pour la même période. (voir les tableaux p. 69,70,71). On compte peu de grandes catastrophes minières en Abitibi-Témiscamingue. La principale entraîne la mort de 12 mineurs à la East Malartic

56- Une récente compilation du Journal Le Métallo établit ce nombre à 302 pour la même période. Cet écart vient sans doute du fait que notre compilation élaborée à partir des journaux régionaux et des rapports gouvernementaux ne tient pas compte des accidents mortels dans le secteur de l'exploration. Le Métallo, vol. 12, no. 4, septembre 1976, p. 9.

ACCIDENTS MORTELS DANS LES MINES DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1925-1949

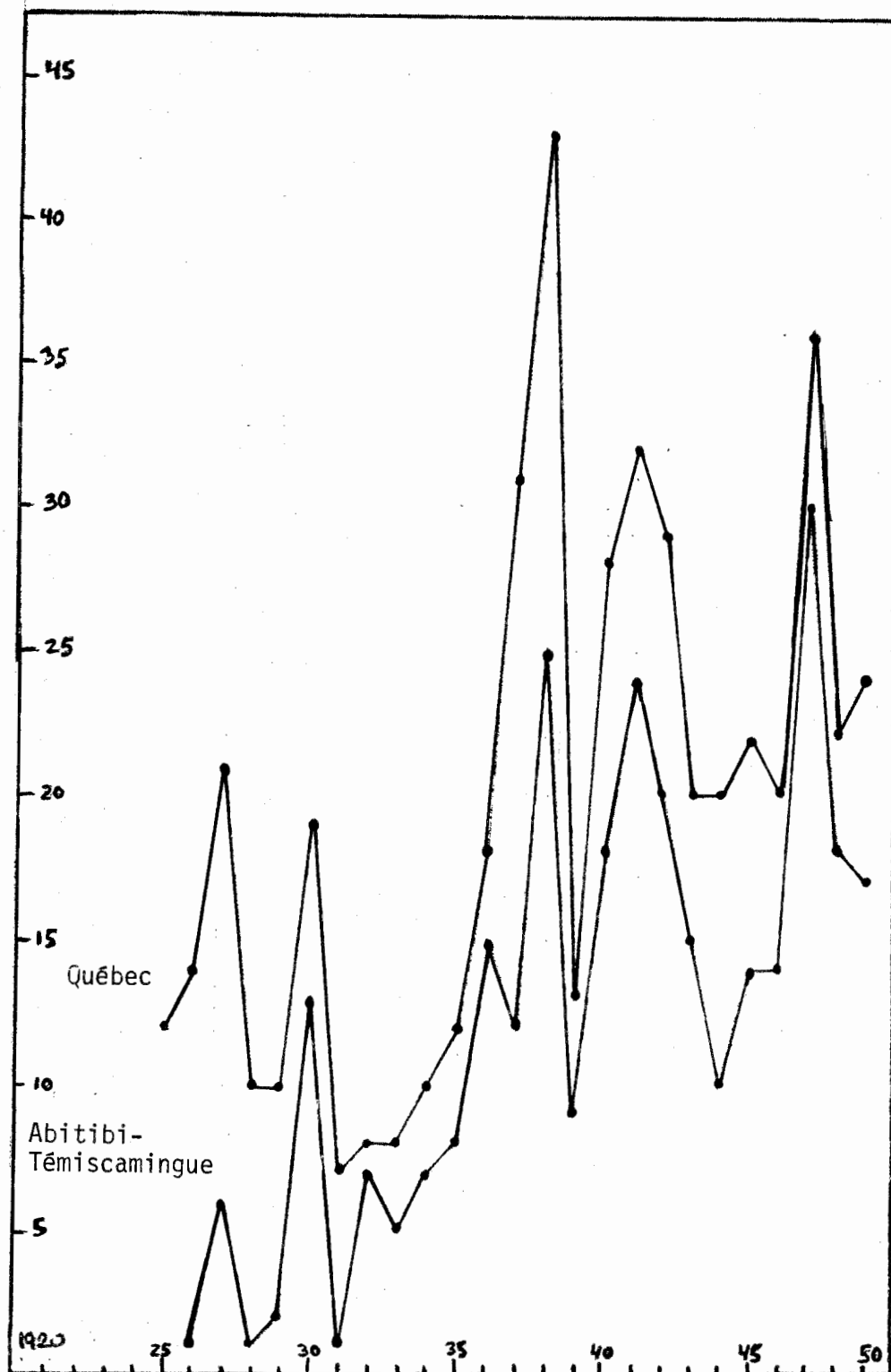
MINES	ANNEES																			TOTAL MINES						
	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43		44	45	46	47	48	49
Noranda			1		2	7	1	3	2	3	2	4	6	2	1	4	2	4	2	2	2	1	2	2	4	59
East Malartic														3	1	3	4	2	1	1	3	1	17	2		38
Beattie								3	1	1		3		3	1	1	1	1	2	1		4	2	3		27
Malartic Goldfields																1	3				5		1		2	12
Canadian Malartic											3	1					1	1	2				1	1	2	12
Waite-Amulet						3								1	2		2		1	1					2	12
Siscoe					1		1		1					1			1	2	1			2				10
Normétal																	2		4			1	2		1	10
Lamaque											1			6				1					1			9
Powell-Rouyn													2				3	2						2		9
Stadacona-Rouyn										1		1	1	1	1		1		1		1		1			8
Sladen-Malartic														3	1		1	1				1				7
O'Brien											2			2		1						1				6
Perron														2		1		1						1		5
Golden Manitou																		1	2				1	1		5
Senator-Rouyn															1				1				1	1		4
Lapa-Cadillac														1	1		1	1								4
Sullivan																			1		1			2		4
Artnfields										2				1												3
West-Malartic																		1		1	1					3
Quemont																								1	2	3
Sigma											1	1													1	3
Macamic			2																							2
Aldermac															1	1										2
Wood-Cadillac																1	1									2
Francoeur																	1		1							2
Eldona																							1	1		2

70.

East Sullivan																								2	2		
Area	1																									1	
Jay Copper		1																								1	
Ribago		1																								1	
Clericy		1																								1	
La Reine			1																							1	
Abana						1																				1	
Bagamac-Rouyn										1																1	
Northern Quebec										1																1	
Donalda																							1			1	
New-Marlon																								1		1	
Rouyn-Merger																								1		1	
Granada							1																			1	
Anglo-Rouyn																					1					1	
Aubelle																						1				1	
Belleterre																	1									1	
National Malartic																				1						1	
Central-Cadillac																				1						1	
Cournor																		1								1	
Johnson-Asbestos																			1							1	
Tiblemont													1													1	
Shawkey														1												1	
Astoria															1											1	
Mud Lake																	1									1	
Greene-Stabell																										1	
Bussières											1															1	
Harricanaw-Amalgated																										1	
Mc Intyre-Porcupine																										1	
REGION	TOTAL/ANNEE	1	6	1	2	13	1	7	5	7	8	15	12	25	9	18	24	20	15	10	14	14	30	18	17	292	
QUEBEC	TOTAL/ANNEE	12	14	21	11	11	19	7	8	8	10	12	18	31	43	13	28	32	29	20	20	22	20	36	22	24	491

SOURCES: Rapport sur les opérations minières dans la Province de Québec, 1925-1928; Rapport annuel du Service des mines de Québec, 1929-1936; L'industrie minière de la Province de Québec, 1937-1949; La Frontière, 1937-1949; Rouyn-Noranda Press, 1933-1949

ACCIDENTS MORTELS DANS LES MINES AU QUÉBEC ET EN ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE 1925-1950



SOURCES: Rapport sur les opérations minières dans la Province de Québec, 1925-1928; Rapport annuel du Service des mines de Québec, 1929-1936; L'industrie minière de la Province de Québec, 1937-1949; Rouyn-Noranda Press, 1933-1949; La Frontière, 1937-1949

en avril 1947. Une fait cinq morts à la mine Lamaque en juillet 1938. Quatre ouvriers se tuent en juillet 1946 à la Mine Beattie. Quatre mineurs perdent également la vie à la East Malartic en octobre 1947. L'exploitation des mines réclame pourtant en moyenne chaque année la vie de 12 ouvriers. La mine Noranda avec 59, la East Malartic avec 38 et la Beattie avec 27 sont les mines qui comptent le plus d'accidents mortels durant la période. 12 travailleurs perdent la vie aux mines Waite-Amulet, Malartic Goldfields et Canadian Malartic, 10 à la Siscoe et à la Normétal et 9 aux mines Powell-Rouyn et Lamaque. ⁵⁷⁻ Les années d'augmentation des accidents mortels correspondent habituellement aux années où une nouvelle main d'oeuvre, presque toujours inexpérimentée, arrive dans les mines. Les accidents non-mortels, qui souvent mutilent les travailleurs, sont par ailleurs innombrables et un mur de silence entoure durant ces années tout le domaine des maladies industrielles.

Nous connaissons au total encore peu de choses sur le vécu des travailleurs des mines de l'Abitibi-Témiscamingue

57- Rouyn-Noranda Press, 1933-49; La Frontière, 1937-1949.

des années 1925-1950.⁵⁸⁻ Nous savons par contre qu'ils tentent très tôt de faire valoir leurs droits en se regroupant pour négocier collectivement avec les compagnies minières.

B) LES PREMIERES TENTATIVES DE SYNDICALISATION 1933-1943

Le Mine Workers' Union of Canada, la première organisation syndicale connue à apparaître dans les mines de la région, s'implante à la Mine Noranda au début de 1933. Le syndicat est affilié à la centrale communiste Workers' Unity League.⁵⁹⁻ Le syndicat s'enracine à la base en organisant par-

58- Une recherche en histoire orale s'appuyant sur une problématique et une grille spatio-temporelle du développement minier donnerait sans aucun doute d'intéressants résultats à ce sujet. Les travaux de Evelyne Dumas et de Fernand Larouche indiquent les riches possibilités de cette voie. E. Dumas, Dans le sommeil de nos os...; F. Larouche, L'immigrant dans une ville minière du Québec.

59- Le Mine Workers' Union of Canada naît en 1925 de la scission des radicaux du United Mine Workers of America en Alberta. De 1927 à 1931, le syndicat est affilié au All Canadian Congress of Labour. Il se joint en 1931 à la centrale communiste Workers' Unity League (W.U.L.). Il est présent dans les années trente dans les mines de Sudbury, Timmins, Kirkland Lake et Rouyn. Avec la dissolution de la W.U.L. en 1935, il s'intègre à l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers. J.B. Lang, A Lion in a Den of Daniels. A History of the International Union of Mine, Mill and Smelter Workers in Sudbury, Ontario 1942-1962. Guelph, thèse

mi les travailleurs miniers de Rouyn-Noranda un réseau de cellules. Il perce surtout parmi les mineurs de fond, en grande majorité des immigrants européens.⁶⁰⁻ Les compagnies minières considèrent à l'époque ces travailleurs européens comme une main d'oeuvre hautement productive et très docile. Elle les met d'autant plus à l'abri de toute contestation qu'une forte proportion de ces travailleurs étrangers peuvent être facilement expulsés du pays n'étant pas citoyens canadiens.⁶¹⁻ Ces tra-

de M.A. présentée à l'Université de Guelph, 1970, p. 29 s. La Workers' Unity League est créée en 1929 par le Parti communiste canadien. La centrale forme l'aile radicale et militante du syndicalisme canadien. Elle est dissoute en 1935 par les dirigeants du Parti communiste pour favoriser le regroupement des forces militantes du monde ouvrier canadien. Ses effectifs s'intègrent au mouvement naissant du Congress of Industrial Organizations (C.I.O.) au Canada. E. Dumas, Dans le sommeil de nos os..., p. 21. Ce livre nous sert aussi avec les journaux, de base pour notre étude de la grève du Mine Workers' Union à Rouyn en 1934.

- 60- Les organisations de masse du Parti communiste canadien sont également bien implantées dans ce milieu des mineurs étrangers. Le parti peut compter selon le Rouyn-Noranda Press sur plus de 800 militants et sympathisants dans Rouyn-Noranda et ses environs durant les années 1930-35.
- 61- "A mixed foreign population was recognized as a deterrent to labour organization and labour troubles" écrit M.A. Innis dans son étude de la colonisation minière dans l'est du Canada. A.R.M. Lower et M.A. Innis, Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada, Settlement and the Mining Frontier, Toronto, MacMillan, 1936, p. 367.

vailleurs étrangers, les "Fros" comme on les appelle dans les districts miniers, constituent en 1933-1934 plus de 50% de la main d'oeuvre de la Noranda. Les ouvriers spécialisés sont presque tous anglophones. Les Canadiens français restent très minoritaires. 62-

La crise économique frappe de plein fouet les régions ressources du nord de l'Ontario et du Québec. Le développement minier de la région, qui débute à peine, s'arrête. La plupart des mines cessent leurs opérations. Les ouvriers sont congédiés. La crise affecte aussi le secteur forestier dominé dans la région de Rouyn et tout le Témiscamingue par la Canadian International Paper. 63- 500 à 600 chômeurs sans moyens de subsistance et souvent sans logement se trouvent dans la région de Rouyn-Noranda dans les années 1933 et 1934. Le climat social demeure très tendu. Une masse de travail-

62- La Noranda compte en juin 1934, 698 travailleurs étrangers, 416 anglophones et 188 canadiens-français. Rouyn-Noranda Press, vol. 2, no. 17, juillet 1934, p. 1. Cette répartition est semblable pour les autres mines du district de Rouyn et pour la Beattie de Duparquet.

63- Les travailleurs en forêt de la compagnie dans la région de Rouyn font la grève en décembre 1933, imitant ainsi leurs camarades du Nord ontarien. La grève des bûcherons de Rouyn est brutalement réprimée par la police.

Leurs sans emploi reste en permanence disponible pour Noranda Mines Limited. La Noranda est la seule mine de la région qui continue de fonctionner avec profit durant ces années de crise. Ses travailleurs sont payés pour 8 heures de travail. Les mineurs restent pourtant souvent de 10 à 12 heures sous terre. Les conditions de travail sont extrêmement dures. Les équipements de ventilation ne sont pas encore complètement installés. Les travailleurs craignent constamment d'être congédiés et remplacés immédiatement par les chômeurs qui se pressent aux portes de la mine.

C'est dans ce contexte que le Mine Workers' Union pénètre à la Noranda. Sa forme d'organisation, presque clandestine pour contrecarrer la répression de la mine, laisse les travailleurs canadiens pratiquement dans l'ignorance du mouvement de syndicalisation. Au printemps 1934, le syndicat peut compter sur 500 des 1,400 à 1,500 ouvriers de la Noranda. Il décide le 11 juin 1934 de présenter les revendications des travailleurs à la compagnie: observance de la journée de 8 heures sous terre, reconnaissance du comité ouvrier de la mine et du droit d'adhésion à un syndicat, amélioration de la ventilation et des vestiaires, réembauchage des militants syndicaux congédiés. Les ouvriers demandent aussi une augmentation générale

des salaires de 10% et la rémunération du surtemps à taux et demi. Noranda Mines Limited refuse carrément de reconnaître et de négocier avec un syndicat, et encore moins avec ce syndicat "rouge". Le 12, les syndiqués dressent un piquet de grève devant la mine.⁶⁴⁻ Ils paralysent complètement le travail sous terre et ralentissent le fonctionnement de l'usine. La réaction de la Noranda est immédiate et implacable: embauche de briseurs de grève parmi les chômeurs de la ville, arrestation des militants et dirigeants du syndicat, brutalité policière, congédiement massif des travailleurs étrangers. Tout l'arsenal répressif est utilisé en même temps. La compagnie ne cède sur aucune demande. Elle casse la grève en dix jours. La Noranda réussit à désorganiser complètement le Mine Workers' Union en Abitibi-Témiscamingue. Les dirigeants locaux sont traînés devant les tribunaux et les militants sont expulsés du district minier. Le syndicat tente de se réorganiser en 1935 et 1936. La répression immédiate de la Noranda fait toutefois échouer ces nouvelles tentatives.

64- Les journaux évaluent le nombre de grévistes à 300 tandis que le syndicat dit compter sur 900 ouvriers. Montreal Gazette, 12 juin 1934, Archives publiques du Canada, RG 27/ 362-132.

Noranda Mines Limited exploite à fond durant cette grève l'anti-communisme pour discréditer le Mine Workers' Union parmi les travailleurs et dans la population du district minier. Cela lui permet de passer sous silence les justes revendications des grévistes. Elle transforme une grève d'ouvriers militants en grève de "Fros". La compagnie ouvre ainsi le ressentiment des travailleurs canadiens contre leurs camarades étrangers, ressentiment très présent durant cette période d'intense chômage. La Noranda expluse plusieurs centaines de ces travailleurs et les remplace par des Canadiens français. Sans tradition ouvrière pour la plupart, ils constituent la main d'oeuvre laborieuse et flexible que désirent les entreprises minières. 65-

L'échec de la grève des "Fros" de juin 1934 et le

65- Un mois après la grève, la répartition ethnique à la Noranda est la suivante: 450 Canadiens français, 544 anglophones et 331 travailleurs immigrants. Rouyn-Noranda Press, vol. 2, no. 17, juillet 1934, p. 1. Un mineur de la Noranda écrit dans ses mémoires à propos de cette brutale transformation de la main d'oeuvre: "J'ai encore dans les oreilles les cris des autorités de la mine, "Come on Frenchies", et les "Frenchies" allaient avec fierté et ignorance couper le cou de d'autres travailleurs comme ceux qui cherchaient à obtenir des conditions de travail raisonnables. Ces grévistes ne demandaient pas le luxe, croyez-moi" R. Jodoin, En-d'ssour, Montréal, Editions québécoises, 1973, p. 102.

démantèlement du Mine Workers' Union à Rouyn laissent les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue dans un état de grande faiblesse face aux compagnies minières pendant plusieurs années. La domination absolue qu'exerce la Noranda sur la zone de Rouyn empêche toute nouvelle tentative sérieuse de syndicalisation dans ce secteur. Un petit syndicat indépendant réussit toutefois à s'implanter dans les mines de Val d'Or et de Malartic quelques années après l'ouverture du district aurifère.

Le Syndicat des mineurs de l'Abitibi obtient une charte provinciale en juin 1938. Il tient ses premières assemblées d'organisation au cours de l'été 1938. Le syndicat prend racine parmi les travailleurs des mines Sigma, Lamaque et Sullivan. Il s'implante par la suite à la Siscoe, à la Perron et dans les mines de Malartic. Il compte 1,600 membres à la fin de 1941.⁶⁶⁻ Nous connaissons peu de choses de ses

66- La Frontière, vol. 2, no. 7, août 1938, p. 1; vol. 5, no. 32, janvier 1942, p. 4. Le syndicat s'inspire largement de la doctrine sociale de l'Eglise catholique. Il est dirigé de 1938 à 1942 par le Dr. W. Desrosiers. Ce dernier deviendra ensuite l'un des principaux organisateurs de Réal Caouette et de l'Union des électeurs dans la région.

activités à Val d'Or et à Malartic. Le syndicat se fait surtout connaître par la grève à la Sullivan Consolidated Gold Mines Limited en octobre 1940.

La grève éclate le 9 octobre 1940 à la suite du congédiement des quatre mineurs dont le président et le secrétaire de la section locale (loge no. 3) du syndicat. L'arrêt de travail paralyse complètement la mine. 80% des ouvriers appartiennent en effet au syndicat. Les travailleurs demandent la réinstallation des militants congédiés, une augmentation salariale de \$0.40 par jour, de meilleures conditions de travail, le libre choix du médecin pour les examens médicaux. La grève ne dure que cinq quarts de travail. Le 10 octobre, les 285 grévistes retournent au travail après le réembauchage des ouvriers congédiés. Les deux parties acceptent l'arbitrage du Ministère du Travail du Canada. Le comité d'arbitrage rend public son rapport en janvier 1941. Les travailleurs de la Sullivan obtiennent uniquement un réajustement de leurs salaires sous la forme d'un bonus de vie chère. La mine ne reconnaît pas le syndicat comme représentant des mineurs. Elle accepte seulement de reconnaître un comité de cinq ouvriers comme porte-parole de ses employés. Les autres demandes syndicales sont rejetées. Le syndicat se montre particulièrement mécontent de

la décision arbitrale au sujet des salaires. Il fait appel au Ministère du travail mais sans résultats semble-t-il. ⁶⁷⁻ Le Syndicat des mineurs de l'Abitibi paraît s'affaiblir à partir de la fin de 1941. Le Dr. Desrosiers, son principal dirigeant, le quitte au début de 1942. Le syndicat disparaît probablement au cours de 1943. Chose certaine, l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers ne rencontre aucune opposition lors des votes d'adhésion syndicale dans les mines de Val d'Or et de Malartic en 1944.

Des syndicats tentent aussi de pénétrer dans les mines de Rouyn après l'échec du Mine Workers' Union. On signale ainsi la présence à Rouyn en 1937 d'organiseurs du United Mines Workers of America. ⁶⁸⁻ Il ne semble pas cependant que le syndicat des mineurs de John Lewis ait entrepris une campagne d'organisation dans la région. La tentative la plus sérieuse demeure celle qu'entreprend le Toronto Trade and Labour Council. La campagne de syndicalisation des ins-

67- Archives publiques du Canada, RG 27/407-151; Rouyn-Noranda Press, vol. 8, nos. 30, 31, 46, octobre 1940, janvier 1941; La Frontière, vol. 4, nos. 17, 19, octobre 1940.

68- Rouyn-Noranda Press, vol. 5, no. 8, mai 1937, p. 1.

tances canadiennes de la centrale des Syndicats de métiers, L'American Federation of Labour (A.F.L.), s'avère inusitée. Le secteur minier est en effet dominé à l'époque par les syndicats du Congress of Industrial Organizations (C.I.O.).

Le Toronto Trade and Labour Council amorce son travail d'organisation dans le secteur de Rouyn en juillet 1941. Les organisateurs québécois de l'A.F.L. prennent ensuite la relève des Torontois. Le Miners' Union, local 22 834, est créé pour représenter les travailleurs miniers de tout l'Abitibi-Témiscamingue. Le syndicat recrute des membres durant l'été et l'automne 1941 parmi les mineurs de la Noranda, de la Waite-Amulet et de la Powell-Rouyn.

Il compte 1,000 membres à la fin de l'automne 1941. Il s'implante ensuite à Val d'Or où il recrute 200 membres aux mines Lamaque, Sigma, Sullivan, Siscoe et Peron. Le Miners' Union discute aussi pendant ce temps avec le Syndicat des mineurs de l'Abitibi de la fusion des deux syndicats. ⁶⁹⁻ On perd la trace de ce syndicat au printemps

69- Rouyn-Noranda Press, vol. 9, nos. 18, 20, 21, juillet, août 1941; La Frontière, vol. 5, nos. 5, 7, 10, 14, 24,

1942, au moment même où Noranda Mines Limited met sur pied un syndicat d'entreprise, bientôt suivie par d'autres mines.

Noranda Mines Limited décide en effet de créer en mars 1942 un comité des employés. L'amélioration des relations avec ses travailleurs lui paraît nécessaire à la suite de l'engagement de la compagnie dans l'effort de guerre canadien. Le comité de 15 membres élus représente les différents secteurs de la mine. Il comprend 5 mineurs, 3 ouvriers de la fonderie, 3 de l'atelier de mécanique et d'électricité, 2 du concentrateur et 2 employés de bureau. Il se compose de 6 Canadiens anglais, 6 Canadiens français et 3 travailleurs immigrants afin de respecter la répartition ethnique des ouvriers. Les immigrants forment alors 18% de la main d'oeuvre de la mine, les Canadiens anglais et les Canadiens français 41% chacun. La Noranda reconnaît à son comité des employés le droit de négocier les problèmes de relations de travail de même que les règlements et procédures d'opération de la mine. Le comité ne peut toutefois agir avant l'intervention des contremaîtres et des chefs de département.

juillet, août, septembre, novembre 1941.

77.4% des travailleurs participent à l'élection du premier comité en place pour un an.⁷⁰⁻ La création de ce syndicat d'entreprise reflète en réalité l'inquiétude de la Noranda devant la rapide progression des syndicats du Comité canadien du C.I.O. dans tous les grands secteurs industriels. Plusieurs syndicats internationaux sont à cette date implantés en Ontario. L'un d'eux, L'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers, oeuvre déjà, malgré la brutalité de la répression patronale, dans les districts miniers du Nord-Est ontarien. La compagnie minière tente aussi de mieux encadrer la main d'oeuvre beaucoup moins docile qu'aux lendemains de la grève de 1934. De nombreux travailleurs quittent à cette époque la mine pour les usines de guerre. De jeunes Canadiens français les remplacent. Ils se montrent beaucoup plus revendicatifs que leurs aînés embauchés en 1934. Une grève spontanée de quelques jours en novembre 1942, à la mine Waite-Amulet, confirme les appréhensions de la Noranda.

La majorité de 400 mineurs de cette filiale de Noranda Mines Limited résident à Rouyn-Noranda. Ils se rendent

70- Rouyn-Noranda Press, vol. 10, no. 2, mars 1942, pp. 1, 6.

à la mine située à 8 milles de l'agglomération par autobus. Dan Lamothe Cartage and Transfer assure le transport qui coûte \$9.50 par mois aux travailleurs. Plusieurs d'entre eux voyagent cependant en groupe par taxi à moindre coût. Le 12 novembre 1942, les mineurs de Rouyn-Noranda refusent de payer le transport par autobus et de travailler. La Waite-Amulet est partiellement paralysée pendant cinq jours par l'absence de la moitié de ses employés. Les mineurs protestent contre le coût élevé du transport monopolisé depuis quelques temps par la compagnie Lamothe. Ils se sentent désavantagés par rapport à leurs confrères de la Noranda. Le travail reprend le 17 novembre. ⁷¹⁻

Cette grève prend totalement au dépourvu les autorités de la Waite-Amulet. De jeunes mineurs ont décidé spontanément de cesser le travail. Ils entraînent la moitié de leurs camarades dans le mouvement sans qu'aucun syndicat soit impliqué dans cet arrêt de travail. La combativité de ces nouveaux travailleurs inquiète la compagnie minière. ⁷²⁻ Elle

71- Rouyn-Noranda Press, vol. 10, no. 36, novembre 1942, pp. 1,6; Archives publiques du Canada, RG 27/ 423-404.

72- "They are rather irresponsible and will not listen to anyone (...). There is also a sad lack of morale and es-

s'empresse donc d'établir en janvier 1943 un comité des employés semblable à celui en fonction à la Noranda et doté des mêmes pouvoirs. 73-

Les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue sont soumis de 1925 à 1943 à l'arbitraire patronal le plus total. Leurs conditions de travail sont extrêmement dures. Les compagnies minières rejettent toutes leurs demandes d'améliorations de ces conditions. Ces ouvriers demeurent démunis au cours de ces années face à l'exploitation des mines. Ils vivent, surtout durant les années 1930, dans la crainte constante d'être expulsés du pays lorsqu'ils sont étrangers ou d'être remplacés, s'il sont Canadiens, par les nombreux chômeurs qui attendent aux portes des mines. Très peu de syndicats se préoccupent à cette époque au Canada des travailleurs des régions-

prit de corps which was not evident previous to the heavy turnover period". Lettre de T.E. Little, gérant de la Waite-Amulet au Ministère du travail du Canada, 21 novembre 1942, Archives publiques du Canada, RG 27/ 423-404.

73- Le comité compte 11 membres: 6 mineurs, 2 ouvriers de l'usine, 2 du département de mécanique et d'électricité et un employé du bureau. Il comprend 3 anglophones, 6 Canadiens français et 1 mineur immigrant pour tenir compte de la répartition ethnique de la main d'oeuvre alors composée de 31% d'anglophones, 59% de Canadiens français et de 10% d'immigrants. Rouyn-Noranda Press, vol. 10, no. 45, janvier 1943, pp. 1-6. Au moins une autre mine de la région,

ressources de la frontière. Plusieurs tentatives de syndicalisation des travailleurs miniers de la région sont malgré tout entreprises. La première, conduite en 1933-35 par un syndicat communiste, le Mine Workers' Union of Canada, est brutalement réprimée par Noranda Mines Limited. Deux autres campagnes d'organisation syndicale, l'une dans le secteur de Val d'Or, l'autre à Rouyn, permettent de 1938 à 1942 la mise sur pied de syndicats miniers régionaux. Les deux syndicats, le Syndicat des mineurs de l'Abitibi et le Miners' Union, se maintiennent pendant quelques années, mais en aucun moment ils ne sont reconnus par les entreprises minières comme représentants des travailleurs. Ils se soucient pourtant durant leur courte existence de se démarquer du syndicalisme de lutte et du radicalisme idéologique. Cette modération contribue peut-être autant à leur disparition que la création à partir de 1942 de syndicats d'entreprise dans certaines grandes mines à l'initiative de Noranda Mines Limited.

L'apparition de ces comités d'employés amorce un

la O'Brien Gold Mines Limited, met sur pied un syndicat d'entreprise. Rouyn-Noranda Press, vol. 12, no. 34, novembre 1944, p. 1.

changement profond dans les relations entre les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue et les compagnies. C'est la fin de la domination absolue des mines sur la main d'oeuvre. Plus de quinze ans d'exploitation amène cette main d'oeuvre, en partie renouvelée et rajeunie et plus consciente de sa force collective, à se montrer plus revendicative. Les compagnies minières se résignent à partir de la guerre à l'inévitabilité de la reconnaissance de certains droits des travailleurs. Elles tentent cependant par l'établissement de ces syndicats d'entreprise d'endiguer les revendications ouvrières et d'éviter la négociation avec de véritables syndicats. L'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers, l'un des syndicats les plus radicaux du Canadian Congress of Labour (C.C.L.), la centrale canadienne des syndicats industriels, vient de conquérir de haute lutte les mines du Nord ontarien. Il songe en 1944 à s'implanter dans la zone minière de l'Abitibi-Témiscamingue. La lutte décisive pour la syndicalisation des travailleurs miniers de la région commence.

TROISIEME PARTIE

LA SYNDICALISATION DEFINITIVE DES TRAVAILLEURS MINIERES ET L'INTERNATIONAL UNION OF MINE, MILL AND SMELTER WORKER 1944-1950

A) L'IMPLANTATION DU MINE-MILL ET LA RECONNAISSANCE SYNDICALE 1944-1945

L'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers ⁷⁴⁻ pénètre en Abitibi-Témiscamingue au début de 1944. Il agit au départ avec beaucoup de prudence. Deux organisateurs - David Côté à Rouyn et Olivier Breton à Val d'Or - viennent sonder la combativité des travailleurs. L'accueil enthousiaste des ouvriers incite le Mine-Mill à organiser rapidement des sections locales à Rouyn (688), à Val d'Or (654) et à Martic (696). Le local 688 obtient sa charte en mars 1944 pour

74- Ce syndicat naît vers 1892 parmi les mineurs du Nord-Ouest américain. Il porte le nom de Western Federation of Miners jusqu'en 1916. Il se caractérise dès sa fondation par son hostilité aux valeurs dominantes de la société industrielle capitaliste américaine. Son idéologie est proche de celle des International Workers of the World. Il se retrouve, après de solides débuts, presque moribond à la veille de la Grande Guerre. Ce syndicat radical regagne sa vitalité avec le New Deal qui permet l'émergence d'un puissant syndicalisme industriel en Amérique. La Western Federation of Miners prend pied au Canada vers 1895 parmi les mineurs de Colombie-Britannique. En 1914, 4,000 des 65,000 membres du syndicat sont Canadiens. Le

représenter les travailleurs des mines de Rouyn. Un vote d'acrédition se tient le 13 juin 1944 à la mine Noranda sous l'égide du National Wartime Labour Relations Board qui rend éligibles seulement 1,333 des 1,906 employés de la mine. 1,176 ouvriers exercent leur droit de vote. Le Mill-Mine obtient 1,068

Mine-Mill perd cependant à la fin de la guerre une partie importante de ses membres canadiens au One Big Union. Le syndicat revient en force au Canada à partir de 1936. Il concentre ses efforts en Ontario parmi les travailleurs de Timmins, Sudbury et Kirkland Lake. Le syndicat mène dans ce dernier district une rude grève au cours de l'hiver 1941-42 contre les "Gold Barons". La grève ébranle sérieusement le Mine-Mill. Elle permet néanmoins la reconnaissance légale de la représentativité syndicale et de la négociation collective. L'I.U.M.M.S.W. parvient ensuite à regrouper tous les ouvriers de la Falconbridge et de l'International Nickel dans le local 598. Il obtient en 1944 au cours des premières négociations avec ces mines la retenue syndicale à la source. Avec ses 17,000 membres, le 598 devient le plus puissant local du syndicat au Canada. Il joue par la suite, grâce à sa combattivité et à sa puissance financière et organisationnelle, un rôle déterminant dans l'ensemble de la zone minière du Nord Ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue. Les mineurs de Timmins (local 241), de Kirkland Lake (local 240) et de l'Abitibi-Témiscamingue profitent de son appui pour s'organiser la même année. La prudence initiale du Mine-Mill dans la région s'explique par l'échec d'une précédente tentative d'implantation au Québec. Le syndicat en pénétrant dans les mines de Thetford Mines en 1916, en plus de faire face à la répression patronale, se heurte à l'hostilité ouverte du clergé catholique et à la méfiance des mineurs Canadiens français. La combativité des travailleurs des mines de la région réjouit donc les organisateurs venus de Sudbury. Leur rapide syndicalisation constitue pour le Mine-Mill l'un des événements marquants

suffrages, soit 91% du vote. Un syndicat, pour la première fois dans le monde minier de l'Abitibi-Témiscamingue, est reconnu légalement comme représentant des travailleurs. Le 688 obtient dans les mois qui suivent le droit de représenter les ouvriers des mines Beattie, Waite-Amulet, Powel-Rouyn et Senator-Rouyn. Le Mine-Mill reçoit partout des majorités écrasantes malgré la campagne de propagande des mines dans les journaux de Rouyn. Les comités d'employés sont balayés. Celui de la Waite-Amulet par exemple ne reçoit que 25 votes con-

de sa campagne d'organisation de 1943-44. J.B. Lang, A Lion in A Den of Daniels..., pp. 23-71. L'I.U.M.M.S.W. est profondément divisé à partir de 1943 par des luttes de factions au niveau de l'exécutif international. L'aile radicale, très proche du Parti communiste et dirigée par le président Reid Robinson, s'oppose aux éléments modérés du syndicat. Le groupe de Robinson contrôle l'exécutif international en grande partie grâce à l'appui du district canadien qui obtient ainsi une grande autonomie. Cependant à partir de 1947, les dirigeants radicaux du Mine-Mill quittent les Etats-Unis à cause de la loi Taft-Hartley et s'installent dans le district canadien. De 1947 à 1949, une lutte à finir entre les radicaux et les modérés appuyés par le C.C.L. et le C.C.F. secoue l'appareil du syndicat au Canada. Le Mine-Mill est expulsé du C.C.L. en 1949 en même temps que les autres syndicaux radicaux de la centrale. L'United Steelworkers of America récupère alors sa juridiction. Pendant près de quinze ans, le Mine-Mill oppose une farouche résistance pour maintenir ses positions dans le secteur minier face aux attaques des Steelworkers et du C.C.L. J. Abella, Nationalism, Communism and Canadian Labour: The C.I.O., The Communist Party and The Canadian Congress of Labour 1935-1956, Toronto, University of Toronto Press, 1973, pp. 91 ss.

tre 242 pour le local 688. ⁷⁵⁻ L'adhésion des ouvriers au Mine-Mill s'avère totale. Après vingt ans d'exploitation par des entreprises rétrogrades et plusieurs années sans hausse de salaires, les travailleurs se reconnaissent dans ce syndicat radical et militant. Leur solidarité est telle que dans l'élan du mouvement de syndicalisation, David Côté, l'organisateur du syndicat à Rouyn, est élu aux élections québécoises d'août 1944 député socialiste (C.C.F.) dans le nouveau comté de Rouyn-Noranda. ⁷⁶⁻ Les locaux 654 et 696 du syndicat obtiennent eux aussi au cours de l'automne 1944 le droit de représenter les travailleurs des principales mines de Val d'Or et de Malartic. ⁷⁷⁻

Les négociations en vue de conclure une première

-
- 75- Rouyn-Noranda Press, vol. 12, nos. 14, 17, 18, juin, juillet 1944; La Frontière, vol. 7, no. 52, juin 1944.
- 76- Côté profite, il est vrai, de la multiplication des candidatures, 8 au total. Les travailleurs, même s'ils ne constituent pas une majorité ferme, forment grâce à leur unité le bloc politique le plus homogène et le plus important.
- 77- Les journaux régionaux mentionnent la Golden Manitou, la Lamaque, la Sigma et la Molybdenite pour Val d'Or, la East Malartic et la O'Brien pour Malartic. Il plus que probable que le Mine-Mill obtient aussi l'accréditation pour d'autres mines d'importance comme la Malartic Goldfields ou la Canadian Malartic.

convention collective à la Noranda, qui débutent dès l'accréditation obtenue, achoppent très vite sur la question de la retenue des cotisations syndicales à la source. Noranda Mines Limited refuse carrément de discuter de ce point. Il n'est pas question pour la compagnie de faire le travail du syndicat. Elle sait, la tradition de solidarité du Mine-Mill et la puissance du local 658 lui servant de preuves, que l'obtention de la retenue syndicale par le 688 assurerait au Mine-Mill une solide base d'opération à partir de laquelle le syndicat pourrait rayonner sur tout l'Abitibi-Témiscamingue minier. Devant l'impasse, le Ministère du Travail du Canada forme un comité de conciliation qui rejette dans son rapport de janvier 1945 cette demande qui constitue la principale revendication du syndicat. Les salaires ne peuvent en effet être négociés durant la période de guerre. Noranda Mines Limited et le local 688 signent le 8 février 1945 leur premier contrat collectif de travail. La convention reconnaît le syndicat comme l'unique agent négociateur des travailleurs salariés de la mine. La compagnie conserve ses droits exclusifs de gérer ses installations et de déterminer sa production. Son autorité exclusive continue de s'exercer sur la discipline, l'embauche, les mises à pied, la classification, les promotions et les suspensions. Le Mine-Mill ne réussit pas à obtenir la retenue syndicale à la source, l'adhésion obliga-

toire au syndicat et le droit d'être présent sur les lieux de travail. Il peut toutefois contester la conduite de l'employeur, la convention lui reconnaissant le droit de grief et le recours à l'arbitrage exécutoire.⁷⁸⁻ Le Mine-Mill négocie au début de 1945 avec les autres mines des conventions semblables à celle conclue à la mine Noranda.

L'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers parvient ainsi en quelques mois à regrouper la majorité des travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue, à être reconnu légalement comme leur représentant et à négocier pour eux une première série de conventions collectives. Il ne peut toutefois faire céder les mines sur ses principales revendications, la retenue syndicale et de l'adhésion syndicale obligatoire. Le syndicat reste donc privé de véritables moyens financiers et doit constamment consolider ses positions dans les entreprises à cause de la grande mobilité de la main d'oeuvre. L'intervention du pouvoir fédéral dans les relations de travail durant la période de guerre facilite l'accré-

78- Rouyn-Noranda Press, vol. 12, no. 49, février 1945, pp. 1, 7

dition du syndicat. Elle l'empêche néanmoins de négocier les salaires gelés depuis 1939 et surtout d'exercer de véritables pressions collectives sur les compagnies. L'implantation du Mine-Mill en Abitibi-Témiscamingue demeure donc fragile en cette année 1945. Le local 688, et peut-être encore plus les locaux de Val d'Or et de Malartic, dépendent largement de l'appui du puissant 658 de Sudbury.

Le Mine-Mill d'ailleurs est conscient de sa faiblesse relative en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord ontarien en dehors de Sydbury et du peu de progrès réalisés depuis la grande campagne de syndicalisation de 1943-44. Il est décidé à la fin de la guerre à améliorer les conditions de travail et de salaire de ses membres et à renforcer son organisation dans le secteur aurifère. Les dirigeants du district canadien se réunissent à Toronto en mars 1946 pour établir la stratégie du syndicat pour les négociations d'après-guerre dans l'industrie minière qui impliquent 40,000 travailleurs. Ils élaborent un programme de revendications qui doit servir de base de négociation. Le syndicat demande une augmentation générale de \$0.29/heure afin de porter le salaire moyen du travailleur minier à \$1.10/heure, la semaine de 40 heures et 1,900 heures de travail garanties par an. Il revendique aussi deux

semaines de vacances et des congés payés, le paiement du travail supplémentaire à temps et demi et à temps double pour les congés. L'adhésion obligatoire au syndicat et la retenue des cotisations syndicales à la source complètent le cahier de revendications de Toronto. L'I.U.M.M.S.W. décide aussi de négocier directement avec les compagnies sans se soucier du National Wartime Labour Relations Board. Le syndicat et ses membres sont déterminés à exercer le maximum de pressions collectives pour obtenir gain de cause. 79-

A la Noranda, le contrat de février 1945 est prolongé jusqu'en mars 1946. Les négociations qui s'engagent par la suite s'avèrent extrêmement ardues. Le 688 amorce les discussions sur la base de la plateforme de Toronto alors que la Noranda consent uniquement à reconduire intégralement l'embryon de contrat signé en 1945. L'intervention d'un comité de conciliation du Ministère canadien du Travail amène pourtant en mai 1946 les parties à revoir leurs positions. Le 688 réduit ses demandes salariales à \$0.20/heure et à un bonus de

79- J.B. Lang, A Lion in a Den of Daniels..., pp. 106-107, Rouyn-Noranda Press, vol. 14, no. 2, mars 1946, p. 2.

\$0.04 à \$0.08 selon les quarts de travail. Il réclame toujours la journée de huit heures et la semaine de 40 heures, le paiement du travail supplémentaire à temps et demi, 1 semaine de vacances après un an de service et 2 après 5 ans, 6 congés payés et bien sûr la retenue syndicale. Noranda Mines Limited rejette toujours ces demandes. La compagnie se déclare incapable d'assumer le coût des revendications de ses ouvriers. Elle se réfugie aussi derrière l'incapacité des autres mines de la région, en particulier les aurifères, d'appliquer cette convention qui s'étendrait inévitablement à l'ensemble du secteur minier. Elle propose seulement une hausse des salaires de \$0.07 et refuse de négocier en dehors de la réglementation du National Wartime Labour Relations Board. Elle tente à cette occasion d'affaiblir les positions syndicales en communiquant son offre à chacun des travailleurs. En octobre 1946, le comité de conciliation rend publiques ses recommandations. Il accorde la retenue syndicale à la source sur une base volontaire. Le syndicat obtient aussi en grande partie gain de cause sur les congés, les vacances et le temps supplémentaire. Le comité recommande toutefois que la question des salaires soit référée au N.W.L.R.B. La compagnie rejette le rapport mais reprend les négociations. Elle offre une hausse de \$0.10 mais ne veut absolument pas discuter des autres demandes syndicales. Sa proposition de novem-

bre 1946 est finale et sans appel. Le 688 réclame toujours à cette date la retenue syndicale volontaire à la source et une augmentation de \$0.16 et un bonus de \$0.03 à \$0.05. La grève se profile dans le paysage minier de la région en ce début de l'hiver 1946 lorsque les travailleurs de la Noranda rejettent fermement la dernière offre de la compagnie. 80-

Les négociations dans les autres mines de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord ontarien bloquent également sur les salaires et surtout sur la retenue syndicale. Ces deux points sont au centre d'une âpre lutte entre les travailleurs du Mine-Mill et les grandes compagnies minières. Le véritable enjeu de cette lutte demeure en réalité beaucoup plus fondamental. La totale intransigeance des employeurs vise à réduire à néant les gains réalisés par les travailleurs durant la guerre. Les compagnies veulent par l'affrontement écraser le Mine-Mill, ce syndicat radical qui conteste leur domination absolue sur le secteur minier des régions-ressources. Elles désirent pratiquement revenir à la situation des années vingt et trente. En cet-

80- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, nos. 6, 10, 21, 34, 36, avril, mai, août, octobre, novembre, 1946.

te fin de 1946, seule une lutte exemplaire des ouvriers peut leur procurer de meilleures conditions de travail et la sécurité syndicale. ⁸¹⁻ Les négociations à la Noranda se situent dans ce contexte. La compagnie veut mater ce syndicat et ces travailleurs trop militants en les entraînant, comme les "Golds Barons" à Kirkland Lake en 1941, dans une grève en plein hiver. Le Mine-Mill, résolu de résister farouchement à l'offensive patronale, préfère s'attaquer à la Noranda plutôt qu'aux aurifères où la situation est plus précaire. La grève à la Noranda devient inévitable. Ses enjeux débordent dès le départ les limites du district de Rouyn. L'affrontement qui s'annonce à la Noranda constitue l'aboutissement des luttes des ouvriers des mines du Nord ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue depuis les années 1920 pour la reconnaissance de leurs droits. ⁸²⁻

81- R. Stevenson, "Avec le Mine-Mill. Une grève de trois mois contre la Noranda en 1946" Le Métallo, vol. 12, no. 4, septembre 1976, p. 11.

82- "For 20 years Noranda's word has been law in Northwestern Quebec and Northern Ontario. Today, its domination of the lives and destinies of Northern miners is being challenged by these ones. Noranda workers know the fight won't be easy. They are preparing for a long strike, for they won't be satisfied until Noranda is once and for all forced to recognize the rights and dignity of its workers". - A. Lafrance, président du local 688. "The struggle at Kirkland

B) L'AFFRONTMENT ENTRE NORANDA MINES LIMITED ET LE MINE-MILL:
LA GREVE DE L'HIVER 1946-1947

Le 18 novembre 1946, les travailleurs de la Noranda confient un mandat de grève à leur syndicat. 943 des 1,147 employés de la mine sont membres du local 688 à cette date. 522 syndiqués participent au scrutin. 496 d'entre eux se prononcent en faveur de la grève. Les luttes de factions qui l'opposent au Canadian Congress of Labour empêchent la direction du district canadien du Mine-Mill de s'occuper pleinement du conflit. C'est le local 598 de Sudbury qui, en dépêchant ses organisateurs à Rouyn et en fournissant une aide financière, vient épauler le 688. Il prend partiquement en main l'organisation de la grève qui éclate le 22 novembre 1946.⁸³⁻ 400 travailleurs arrêtent ce matin-là le fonctionnement de la mine

Lake brought recognition of The Trade Union movement through government channel to all canadian workers. A victory at Noranda can now bring higher wages, union security and other benefits for workers in the whole mining industry of Ontario and Quebec. Such a victory will not be limited in its effect to the Noranda workers alone". Reid Robinson, président international du Mine-Mill. The Union, 2 décembre 1946, Archives publiques du Canada, RG 27/ 362-136.

83- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, no. 37, novembre 1946, pp. 1, 4; J.B. Lang, A Lion in a Den of Daniels..., p. 107 s.

et de l'usine en établissant un piquet de grève. Le syndicat, après une entente avec la compagnie, réduit par la suite le nombre des piqueteurs à 30 par quarts et permet le passage quotidien de 190 cadres et techniciens. Une escouade de la police provinciale s'installe dès les premiers jours du conflit sur les terrains de la Noranda. Quatre semaines de grève s'écoulent sans que la situation évolue réellement. La compagnie mène durant ces semaines une vigoureuse campagne de propagande dans les journaux et à la radio pour se gagner la population de Rouyn-Noranda profondément concernée par l'arrêt de travail. Elle tente de convaincre le public et les syndiqués de son incapacité, dans la conjoncture d'après-guerre de l'industrie minière, d'offrir de meilleurs salaires et du bien-fondé de sa position sur la retenue syndicale. L'intervention de médiateurs du Ministère du Travail du Canada vers le 10 décembre amène pourtant la mine à modifier sa proposition de novembre. Elle offre en plus du \$0.10 à partir du 1er novembre 1946, un montant de \$0.07 rétroactif pour la période du 16 mai au 1er novembre. Les médiateurs fédéraux proposent, au cours de ces rencontres qui se déroulent à Ottawa et à Toronto, la tenue d'un référendum parmi les syndiqués sur la retenue syndicale à la source dont le Ministère du Travail déciderait du caractère obligatoire ou volontaire. Noranda Mines Limited repous-

se cette solution de règlement à laquelle le syndicat donne son accord.⁸⁴⁻ Il devient évident après le premier mois de grève que la retenue syndicale, plus que les salaires, est au coeur du conflit. Le Mine-Mill s'accroche à cette revendication. Il est conscient que son enracinement réel dans les mines du Nord ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue et sa capacité de vaincre la réaction patronale dépendent en grande partie d'une victoire sur cette question à la Noranda. Convaincu de pouvoir compter sur l'appui des travailleurs, il accepte la tenue d'un vote sur cette question parmi les membres du local 688. La Noranda de son côté sait trop bien que la grève en cours fait partie du même élan de combativité et d'unité des travailleurs que la fulgurante campagne de syndicalisation de 1944. La tenue d'un tel scrutin signifierait sans l'ombre d'un doute la victoire du syndicat et sa présence permanente et active dans les mines de la région. La compagnie, qui veut casser le Mine-Mill et freiner l'ardeur militante des ouvriers, est totalement hostile à l'idée même de la sécurité syndicale. Il ne peut en conséquence être

84- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, nos. 38, 39, 40, novembre, décembre, 1946.

question pour elle de compromis, et encore moins si elle remet la décision finale aux syndiqués.

Le local 688 s'installe dès lors dans une grève de longue durée. Il fait appel à l'aide financière et matérielle de tous les travailleurs miniers de la région et du Nord ontarien. Il renforce sa ligne de piquetage pour couper les approvisionnements de la mine. Les 20 et 21 décembre, 400 grévistes empêchent ainsi les cadres de la Noranda et la police de faire pénétrer un convoi de wagons de charbon sur les terrains de la mine. Après neuf semaines de grève, l'impasse demeure toujours totale. Le conflit touche maintenant d'autres mines comme la Waite-Amulet, la Normétal, la Francoeur, la Mic-Mac, la Powell-Rouyn et la Elder qui dépendent de la Noranda pour l'usinage de leur minerai. Les travailleurs maintiennent leurs pressions sur la compagnie qui reste aussi intransigeante qu'au début de l'arrêt de travail. Plusieurs médiations émanant du milieu local ont lieu durant ce deuxième mois de grève. Réal Caouette, le nouveau député créditiste de Pontiac à Ottawa, demande au début janvier à la Noranda d'accorder l'augmentation de \$0.16 que réclame le 688. Il appuie toutefois la position de la mine sur la retenue syndicale. Les chambres de commerce de Rouyn et Noranda interviennent peu après

pour réclamer un vote secret des grévistes sur la dernière offre patronale. Noranda Mines Limited s'empresse de reprendre dans sa propagande dans la presse cette demande des notables et des commercants de l'agglomération. Elle détourne par la même occasion l'attention du public de son propre refus d'un vote sur la retenue syndicale. ⁸⁵⁻

Le conflit entre à la fin de janvier 1947 dans son troisième mois sans que la situation ait évolué. Le Mine-Mill décide conséquemment de paralyser totalement la mine. Le 23 janvier, 400 travailleurs, après une épreuve de force avec les policiers, interdisent le passage aux cadres et techniciens qui assurent l'entretien de l'équipement et des installations de la compagnie. 200 syndiqués maintiennent par la suite le blocus étanche. Des travailleurs de Timmins, Kirkland Lake, Malartic, Cadillac et Val d'Or viennent régulièrement renforcer la ligne de piquetage. Les membres des locaux de Kirkland Lake et Timmins donnent au syndicat le pou-

85- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, nos. 41, 42, 43, 44, 45, décembre 1946, janvier 1947.

voir de déclencher une grève d'appui à leurs camarades du 688. Le Mine-Mill amplifie donc ses pressions sur la compagnie alors que les négociations reprennent à Ottawa en présence du Ministre du Travail. Noranda Mines Limited consent à cette occasion à revoir sa dernière offre salariale si le syndicat retire sa demande de retenue syndicale. Le Mine-Mill propose de son côté à la compagnie de soumettre cette question au vote des travailleurs à la condition qu'elle accorde immédiatement le \$0.16 d'augmentation demandé. La Noranda refusant toujours après plus de 10 semaines de grève d'aborder la question de la retenue syndicale, les négociations sont de nouveaux rompues. ⁸⁶⁻ Le Ministère du Travail nomme le juge Oscar Boulanger comme commissaire-enquêteur alors que le conflit menace de se propager à toutes les mines de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord ontarien. L'I.U.M.M.S.W. songe en effet sérieusement au début de février 1947 à déclencher un mouvement de grève générale dans toute la zone minière. L'affrontement entre le Mine-Mill et l'industrie minière, qui se déroule autour de la retenue syndicale à la No-

86- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, nos. 46, 47, janvier 1947; La Frontière, vol. 10, nos. 32, 33, janvier 1947. Le conseil municipal de Rouyn, dans une seconde tentative pour résoudre le conflit, propose un compromis identique à celui du syndicat.

randa, entre dans une phase décisive avec l'arrivée du commissaire à Rouyn.

Le juge Boulanger amorce son enquête le 4 février en présence de James Murdoch, président de Noranda Mines Limited et de H.L. Roscoe, gérant de la mine. T.F. McGuire, J.A. Rakin et O. Breton, les organisateurs venus de Sudbury, représentent les grévistes. La compagnie accepte alors de chiffrer sa proposition de janvier. Elle offre \$0.07 pour la période du 16 mai au 1er novembre 1946 et \$0.12 à partir de cette date, mais toujours à la condition que le syndicat renonce au préalable à la retenue syndicale et aux primes de quart. Onze semaines de grève dans les grands froids de l'hiver de l'Abitibi-Témiscamingue n'ont pourtant pas entamé la détermination des travailleurs. Les grévistes du 688 réaffirment par un vote leur attachement à la sécurité syndicale. Le commissaire-enquêteur poursuit malgré tout sa tâche de rapprocher les parties. Le juge Boulanger propose, comme les autres médiateurs avant lui, la tenue d'un vote sur la retenue syndicale. Devant le refus de la Noranda, il invite les deux parties à confier les derniers points en litige à la décision d'un arbitre pendant que s'effectuerait une reprise du travail. Nouveau refus de la compagnie. Les négociations se poursuivent quand même

intensément sous l'égide du juge Boulanger. Le 8 février 1947, l'accord intervient après 79 jours de grève. Les travailleurs reçoivent une augmentation de \$0.10 pour la période du 16 mai au premier novembre 1946 et \$0.13 à partir du 1er novembre. Le 688 a finalement renoncé à la retenue syndicale. Il peut toutefois percevoir les cotisations et recruter de nouveaux membres sur les lieux de travail deux demi-journées par mois. L'entente prévoit aussi l'intégration de la retenue syndicale à la source dans la convention collective d'une durée d'un an si jamais les lois du travail en décrètent l'obligation. Le retour au travail s'effectue à partir du 10. La mine ayant été paralysée pendant trois mois d'un hiver particulièrement rigoureux, la production ne reprend que lentement. Au 20 février, la Noranda n'a rappelé que 600 ouvriers et l'usine ne fonctionne pas encore. La compagnie et le 688 s'opposent de plus sur le respect de l'ancienneté dans le retour au travail. Le Ministère du Travail doit dépêcher un médiateur à Rouyn pour régler le différend. 87-

87- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, nos. 48, 49, 52, février, mars 1947; La Frontière, vol. 10, nos. 34, 35, 36, février 1947; Archives publiques du Canada RG 27/ 452-289.

Le Mine-Mill poursuit durant ces trois mois de grève ses négociations avec les autres mines de la région. Celles-ci attendent le dénouement du conflit à la Noranda avant de négocier véritablement. La plupart accordent une augmentation de \$0.10/heure sitôt le règlement intervenu. La hausse salariale est cependant inférieure dans plusieurs aurifères. Les locaux 696 et 654 acquièrent en contrepartie le droit de renégocier les salaires si le prix de l'once d'or vient à dépasser \$38.50. Le Mine-Mill, ayant dû renoncer à la retenue syndicale après trois mois de grève à la Noranda, ne réussit évidemment pas à faire céder les autres mines sur cette demande. ⁸⁸⁻

Le bilan économique de cette grève de 79 jours reste difficile à établir. Personne n'a encore tenté de chiffrer les pertes des grévistes comme l'a fait par exemple Mehling pour le conflit de 1953-54, ⁸⁹⁻ ou celles de la mine Noranda et des autres mines dépendant de son usine pour le traitement de leur minéral. La production minière de l'Abitibi-Témiscamingue pour

88- Rouyn-Noranda Press, vol. 14, no. 51, février 1947; La Gazette du Nord, vol. 28, no. 38, juillet 1947.

89- J. Mehling, Analyse socio-économique d'une grève.

1946-47 tombe, chose certaine, au niveau des années 1936-37. 90-

Cet arrêt de travail marque sans contredit une étape majeure dans l'évolution des relations de travail dans les mines. Le monde patronal crie immédiatement à la victoire. La situation revient pour lui à la tranquillité d'avant-guerre après avoir été favorable pendant quelques années aux travailleurs à cause de l'intrusion du fédéral dans les relations patronales-ouvrières. L'échec du Mine-Mill sur la retenue syndicale à la source témoigne pour l'industrie minière du profond recul des travailleurs. 91- Le Mine-Mill croit

90- Se reporter à ce propos à la référence no. 21

91- Le Northern Miner du 14 février 1947 écrit: "The ending of the Noranda strike with the C.I.O. in retreat, is expected to have considerable influence in shaping the course of labour matters throughout the mining country. It appears very likely that the demand for the check-off will now be dropped in the gold mining camps. The C.I.O. has made very slow progress there and their Noranda failure will prove a severe set-back. The labour situation is likely to become far more tranquil". Le Financial Post du 15 février abonde dans le même sens: "Settlement of the 79 days Noranda Mine strike without any provision for the key demand - the check-off - is being taken as a broad hint that the scales of management-labour relations are returning to the pre-war balance after having weighted in favour of labour for the last seven years".

aussi en sa victoire. Noranda Mines Limited fait preuve d'une totale intransigeance durant tout le conflit. Elle réduit à néant toutes les tentatives de médiation en refusant obstinément de négocier la retenue syndicale ou de soumettre la question à un vote des travailleurs. Les ouvriers cèdent donc sur la sécurité syndicale après trois mois de pressions intensives sur la compagnie. Le Mine-Mill et les syndiqués du 688, malgré l'offensive concertée des grandes compagnies minières pour casser les reins du syndicat et ramener les ouvriers aux conditions des années 1930, parviennent pourtant par leur détermination et leur solidarité à affirmer victorieusement leur droit à négocier collectivement un contrat de travail. Ils améliorent de plus sensiblement leurs conditions de travail et leurs salaires. ⁹²⁻ L'I.U.M.M.S.W., en maintenant ses positions dans les mines de la région et en obtenant une deuxième série

92- "The strike was completely effective from the time it was called november 22 until the settlement february 9, in spite of weather 40 degrees below zero and the bullets, clubs and tear gas of the police. The company with a record of a half a century of union busting, has refused to bargain with union and flaunted its record of having broken every previous strike. (...) the membership and all leaders involved felt the outcome was a victory in a view of the company's failure to achieve its purpose of breaking the strike, of good wage increase and long retroactive period". The Union, 17 février 1947, Archives publiques du Canada, RG 27/ 452-289.

de conventions collectives pour les membres de ses locaux de Rouyn, Malartic et Val d'Or, confirme l'échec du véritable objectif de Noranda Mines Limited et des autres compagnies, soit le retour aux conditions de la grève des "Fros" de 1934 ou de celles de Kirkland Lake de 1941. Avec cette épreuve de force, le syndicalisme paraît définitivement implanté dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue.

C) LE MARAUDAGE DU UNITED STEELWORKERS OF AMERICA ET LE RETRAIT DU MINE-MILL 1947-1950

La position du Mine-Mill dans les mines de la région reste encore relativement fragile au début de 1947. Son échec sur la retenue syndicale laisse ses trois locaux dépourvus de véritables moyens financiers et organisationnels. Une part importante de leurs énergies doit encore être consacrée à la constante consolidation du membership. Les sections 688, 696 et 654 dépendent donc toujours en partie de l'appui de l'appareil du district canadien du Mine-Mill dans la poursuite de leur lutte. La Noranda et les autres mines n'ont pas renoncé aux lendemains de la grève à anéantir ce syndicat radical. L'industrie minière bénéficie maintenant de la complicité active du gouvernement Duplessis qui vient de récupérer la juridiction qu'assumait durant la guerre le fédéral sur ce secteur indus-

GREVES DANS L'INDUSTRIE MINIERE EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE 1925-1950

MINE	DUREE DE LA GREVE	NOMBRE DE GREVISTES	SYNDICAT (AFFILIATION)	PRINCIPAUX POINTS EN LITIGE
NORANDA MINES LIMITED	12/06/1934 au 20/06/1934	300	MINES WORKERS' UNION OF CANADA, LOCAL NORANDA (WORKERS' UNITY LEAGUE)	1,2,3,4
SULLIVAN CONSOLIDATED GOLD MINES LIMITED	8/10/1940 au 10/10/1940	285	SYNDICAT DES MINEURS DE L'ABITIBI INC. (AUCINE)	1,2,3,4
WAITE-AMULET MINES LIMITED	12/11/1942 au 17/11/1942	180	COMITE DES EMPLOYES DE LA WAITE-AMULET	5
GOLDEN MANITOU MINES LIMITED	1/02/1945 au 2/02/1945	92	INTERNATIONAL UNION OF MINE, MILL AND SMELTER WORKERS, LOCAL 654 (C.I.O.-C.C.L.)	6
NORANDA MINES LIMITED	22/11/1946 au 8 /02/1947	650	INTERNATIONAL UNION OF MINE, MILL AND SMELTER WORKERS, LOCAL 688 (C.I.O.-C.C.L.)	1,7

DERNIERE COLONNE: 1: salaire 2: reconnaissance syndicale 3: conditions de travail
4: congédiement pour activités syndicales 5: coût de transport
6: discrimination raciale/congédiement 7: retenue syndicale à la source (check-off)

SOURCES: Rapport général du Ministre du Travail de la Province de Québec, 1934-1950;
Rouyn-Noranda Press, 1933-1949

triel. Les syndiqués du Mine-Mill, à ce moment crucial dans leurs rapports avec les compagnies minières, au moment précis où leur combativité et leur unité peuvent les amener à développer les acquis de la récente grève à la Noranda, font face au maraudage de l'United Steelworkers of America, le puissant syndicat de la métallurgie, qu'appuie en sous-main, puis de plus en plus ouvertement, le Canadian Congress of Labour, la centrale canadienne à laquelle les deux syndicats internationaux sont affiliés. Les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue, sont entraînés malgré eux dans les luttes de factions qui secouent le mouvement syndical à la fin de la guerre. Les éléments modérés du C.C.L., incapables de les conquérir de l'intérieur, veulent en effet éliminer de la centrale ouvrière les syndicats radicaux proches du Parti communiste. Le Mine-Mill doit de plus contrer les manoeuvres opportunistes des Steelworkers pour s'accaparer sa juridiction. 93-

93- Pour se retrouver dans ces luttes fratricides qui divisent le mouvement syndical canadien et qui se déroulent dans le climat hystérique de la guerre froide, il faut absolument lire le passionnant ouvrage de I. Abella, Nationalism, Communism and Canadian Labour; The C.I.O., the Communist Party and The Canadian Congress of Labour 1935-1956.

Les locaux 688, 696 et 654 du Mine-Mill se préparent à la fin de 1948 à négocier de nouveaux contrats avec les mines. Les conventions collectives obtenues par la lutte de l'hiver 1946-47 se terminent le 1er novembre 1948. Le syndicat se heurte à la mauvaise foi des compagnies, qui, la Noranda en tête, refusent d'aborder cette nouvelle ronde de négociations. Elles ne peuvent entreprendre de nouvelles négociations avec un syndicat qui, prétendent-elles, ne représente plus la majorité des travailleurs et ne possède plus d'accréditation pour négocier en leur nom. L'I.U.M.M.S.W. éprouve certaines difficultés à partir de la fin de 1947 à recruter des membres parmi les nouveaux travailleurs. Une importante pénurie de main d'oeuvre affecte les mines canadiennes à la fin de la guerre. Les compagnies vont puiser dans le réservoir des personnes déplacées (D.P.: displaced persons) par la guerre en Europe. Ces travailleurs restent totalement à la merci des entreprises qui leur permettent de quitter le vieux continent ravagé et leur assurent un emploi au Canada. Les mines profitent de leur emprise sur ces nouveaux immigrants pour briser la cohésion des ouvriers et affaiblir le Mine-Mill. Elles multiplient les pressions sur ces travailleurs, étrangers au monde minier canadien pour leur interdire l'adhésion au syndicat. Les compagnies bénéficient en outre, dans leurs efforts pour casser le

syndicat, de la situation confuse qui entoure le retour au niveau provincial de la juridiction des relations de travail dans les mines. Le ministre du Travail du Québec, Antonio Barrette, retarde la tenue des votes d'accréditation dans les mines de l'Abitibi-Témiscamingue. La victoire certaine du Mine-Mill dans ces scrutins obligerait en effet les compagnies à négocier le renouvellement des conventions collectives. Conscient de la collusion entre le gouvernement Duplessis et l'industrie minière et, partant, du réel danger que constitue son incapacité légale à négocier, le Mine-Mill entreprend en 1948 de passer à l'offensive pour contrer les manoeuvres des entreprises minières et du gouvernement québécois. Reid Robinson, maintenant vice-président international, prend directement en main la riposte syndicale. La lutte, que coordonne R.H. Carlin, le directeur du district canadien, après l'arrestation et la déportation de Robinson, se concentre sur le vote d'accréditation à la Noranda et sur la campagne d'organisation à la nouvelle mine Quemont. Le Mine-Mill se lance donc dans un nouvel et vigoureux effort de consolidation de ses positions dans les mines du Nord ontarien et de l'Abitibi-Témiscamingue qui constituent le secteur faible du district 8 du syndicat en raison surtout de l'absence de véritable sécurité syndicale.

Toutefois, au moment même où les syndiqués du Mine-Mill de la région serrent les rangs pour résister à la répression des compagnies et du gouvernement Duplessis, leur syndicat fait face à une autre attaque, beaucoup plus sournoise celle-là, puisqu'elle origine de l'intérieur même du mouvement syndical. L'United Steelworkers of America entreprend en effet une campagne de maraudage de plus en plus violente pour mettre la main sur la juridiction minière de l'I.U.M.M.S.W. Le puissant Steelworkers bénéficie de la neutralité bienveillante puis de l'appui de plus en plus ouvert du Canadian Congress of Labour. La centrale, que contrôle maintenant son aile modérée, veut éliminer de ses rangs et même du monde syndical tous les syndicats radicaux dominés ou dirigés par des sympathisants du Parti communiste. Le Mine-Mill, déjà pratiquement éliminé du Nord ontarien en dehors de Sudbury, se défend donc énergiquement en Abitibi-Témiscamingue contre les attaques massives et soutenues d'une surprenante coalition regroupant les compagnies minières, le gouvernement Duplessis et une partie du mouvement syndical appuyé par le parti socialiste canadien, le C.C.F. Le C.C.L. et l'U.S.W.A. reprochent au Mine-Mill d'être infiltré et manipulé par les communistes et en particulier par les militants américains fuyant la loi Taft-Hartley. Ils font valoir inlassablement aux travailleurs miniers de la région qu'ils doivent quit-

ter ce syndicat "rouge" et rejoindre un syndicat respectable et responsable comme le Steelworkers s'ils veulent enfin obtenir de bonnes conditions de travail. Les mines ne négocieront jamais avec des communistes, prétendent-ils. Le Rouyn-Noranda Mines Workers Union est formé en 1949 et reçoit une charte directement du C.C.L. Il sert de fer de lance à la campagne de maraudage. Expulsé du Canadian Congress of Labour en octobre 1949, en même temps que les autres syndicats radicaux, et attaqué de toutes parts, le Mine-Mill se retire de l'Abitibi-Témiscamingue au cours de 1950. Il se replie sur le 658 de Sudbury, sa place forte au pays. Le syndicat s'y maintient fermement, malgré les assauts violents et répétés des Steelworkers, jusqu'au début des années 1960. Le C.C.L. confie sa juridiction sur les mines à l'U.S.W.A. le 19 janvier 1950 malgré les réclamations de l'United Mines Workers of America, un autre syndicat minier affilié au C.C.L. et au C.I.O. Les Steelworkers sont accrédités dans les mines de la région à partir de 1951. Le syndicat négocie ses premières conventions collectives au cours de 1952. 94-

94- Rouyn-Noranda Press, vol. 16, no. 41, décembre 1948, vol. 17, nos. 21, 32, juillet, octobre 1949; La Frontière, vol. 12, nos. 23, 24, décembre 1948, vol. 12, nos 12,16, septembre, octobre 1949; J.B. Lang, A Lion in a Den of Daniels..., pp. 108-147, 324-325; D. Glenday, Corporate and Trade Union Strategies in Canada: A Case Study of Noranda Mines and the United Steelworkers of America, s. 1., 1976, pp. 16-19; G. Lesage, Quelques notes sur l'histoire de l'organisation syndicale dans le Nord-Ouest québécois, Rouyn, 1962, 15 p.